

Image not found or type unknown



Abandon de puisage dans un puit!

Par **lavalfrancois**, le **06/08/2014 à 16:33**

Bonjour,
Dans le cadre d'une démolition, nous souhaitons remblayer un puit.
Le client nous demande une "attestation d'abandon de puisage".
Auriez-vous un modèle?
A qui doit-on transmettre cette attestation?

D'avance merci

Par **janus2fr**, le **06/08/2014 à 16:49**

Bonjour,
Ce n'est pas très clair.
Vous parlez de "client", mais vous êtes qui exactement ?

Par **lavalfrancois**, le **06/08/2014 à 17:12**

Nous sommes l'entreprise de travaux